

Interact

*Appel à
projets*

Unil

UNIL | Université de Lausanne



Ville de Lausanne

Interact : Faire émerger et stimuler les collaborations Ville - UNIL

Aujourd'hui, les villes s'ouvrent de plus en plus au monde de la recherche et aux savoirs scientifiques, les universités développent de plus en plus les interactions avec leur environnement socio-économique. La Ville de Lausanne considère le développement des relations et des collaborations avec l'Université comme un axe stratégique fort, alors que l'Université a intégré la contribution à la société et l'ouverture des activités de recherche vers la Cité dans sa planification stratégique.

Les collaborations entre les scientifiques ou les services administratifs de l'UNIL et les services de la Ville sont assez nombreuses et variées. Mais on constate qu'elles reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles et ne bénéficient pas d'un soutien ou d'une valorisation institutionnels systématiques.

C'est pourquoi la Municipalité et la Direction de l'Université s'engagent dans le développement d'**une collaboration raisonnée et structurée**, qui doit bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés et des services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Pour cela elles développent un dispositif qui favorise les projets de collaborations : la *plateforme Interact* dont la mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Bureau du développement et des relations extérieures de la Ville. **Ses deux axes d'action** sont :

- la mise sur pied de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (matching) ;
- le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique).

En 2017, la Ville de Lausanne et l'Université avaient lancé un appel à projets visant à soutenir les collaborations entre les collaborateur·trice·s de la Ville et les chercheur·e·s de l'UNIL. Un comité de sélection, composé de membres des deux institutions, a retenu 7 projets parmi les 17 projets soumis par des binômes Ville-UNIL. Ces projets, couvrant des domaines variés allant du sport à la sociologie en passant par l'urbanisme et la durabilité, sont en cours de réalisation et s'achèveront à la fin de l'année 2018. Au vu du succès rencontré, de la qualité et du nombre de projets déposés, la Direction de l'UNIL et la Municipalité ont décidé de reconduire la démarche et de lancer en 2018 un appel à projets pour l'année 2019.

Appel à projets

Dans le but de stimuler les collaborations entre l'UNIL et la Ville de Lausanne et d'améliorer les compétences de l'UNIL et de la Ville de Lausanne dans leur soutien à la recherche collaborative entre les deux entités, la plateforme Interact met à disposition un montant total de CHF 40'000.-, pour l'année civile 2019.

Le budget par projet peut s'élever jusqu'à CHF 10'000.-

Objectifs

- Développement de projets communs entre les deux institutions

Conditions

Les projets doivent satisfaire aux critères énoncés ci-après.

- Être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. La composante UNIL devra comprendre au moins un chercheur·e, ou un étudiant·e suivi par un enseignant·e UNIL.
- Il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences citoyennes, etc.
- Les projets abordant une thématique inédite, qui n'a pas déjà fait l'objet d'une collaboration entre les deux partenaires, seront privilégiés.
- Avoir un ancrage lausannois.
- Ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique.
- Se dérouler durant l'année civile 2019.

Dans le cas où un partenaire de l'UNIL ou de la Ville de Lausanne souhaite déposer un projet mais ne dispose pas de contact au sein de l'autre institution, il peut s'adresser à la plateforme Interact (interact@unil.ch) qui lui fournira une aide pour identifier un partenaire.

Rubriques devant figurer dans le projet

1. Titre du projet
2. Responsables du projet (rattachement, fonction, coordonnées complètes)
3. Présentation : objectifs, méthodes envisagées, modalités de collaboration, valeur ajoutée des apports des deux partenaires (env. 3-4 pages)
4. Phases de déroulement et calendrier
5. Budget (matériel, mandats, consommables, déplacements, autres sources de financement, etc.)
6. Expertise des responsables du projet relative à la thématique proposée (CV)
7. Modalités envisagées pour la valorisation des résultats et autres livrables

Modalités d'évaluation des projets et calendrier

Les demandes doivent être adressées à interact@unil.ch au plus tard **le 15 novembre 2018**.

Les projets seront évalués par un comité conjoint UNIL-Ville de Lausanne. Ils pourront démarrer dès **le 1^{er} janvier 2019 et devront arriver à leur terme dans l'année**.

Composition du comité de sélection

Denis Décosterd	Conseiller à la Municipalité
Antoine Hartmann	Secrétaire général de la Direction sports et cohésion sociale
Nadia Yersin	Bureau du développement et des relations extérieures de la Ville
François Bussy	Vice-recteur Recherche et Relations internationales de l'UNIL
Marc de Perrot	Secrétaire général de l'UNIL
Nathalie Pichard	Déléguée à la Culture de l'UNIL
Nelly Niwa	Cheffe du projet Volteface de l'UNIL

28 juin 2018